

**COMPARAISON INTERNATIONALE DES DÉLAIS DE TRAITEMENT  
POUR LE REGROUPEMENT FAMILIAL :  
ÉTUDE DE CAS SUR LE  
QUÉBEC, LE CANADA ET LEURS PARTENAIRES MONDIAUX**

**Une étude rédigée  
Pour Québec Réunifié**

**par**

**Marie-G. Pilon-Blewitt, L.L.B., M.A.**

**avec contribution**

**de**

**Annie Laurin**



## Table des matières

Introduction.....	1
Méthodologie.....	1
Sélection des pays.....	2
Remarques d'ordre statistique.....	3
Palmarès de la norme de traitement rapide.....	4
Palmarès de la norme de traitement lente.....	5
Le Québec et l'ALENA.....	6
Le Québec et le G7.....	7
Le Québec et le G20.....	9
Le Québec et l'Union Européenne.....	10
Conclusions.....	12
Bibliographie.....	13

## Introduction

Le projet « *Palmarès des normes de traitement de demandes de résidence permanente en regroupement familial* » est une initiative des membres de Québec Réunifié, une organisation dédiée à la réduction des délais en regroupement familial au sein de la province de Québec. Cette initiative vise à mettre en lumière les normes de traitement des demandes de résidence permanente dans le cadre du regroupement familial, un processus crucial pour les familles binationales qui souhaitent établir leur domicile au Québec.

Le projet a pour objectif principal de comparer les normes de traitement québécoises et canadiennes avec celles du reste du monde et mettre en évidence les différences et les similitudes dans les délais de traitement des demandes de parrainage.

## Méthodologie

La méthodologie de notre projet repose sur une démarche de recherche participative menée par les membres de Québec Réunifié. Pour collecter des informations précises et actuelles sur les normes de traitement des demandes de résidence permanente en regroupement familial, nous avons opté pour une approche collaborative en utilisant des ressources disponibles en ligne. Voici comment nous avons procédé :

1. Recherche en ligne : Les membres de notre collectif ont effectué des recherches approfondies sur internet pour trouver des informations pertinentes concernant les normes de traitement des demandes de résidence permanente en regroupement familial. Cette recherche a inclus la consultation de sites web gouvernementaux ou de professionnels du droit.
2. Compilation des données : Les informations collectées ont été consignées dans un formulaire Google spécialement conçu pour notre projet. Ce formulaire a été créé de manière à recueillir des données structurées et pertinentes pour notre analyse comparative.
3. Champs du formulaire : Le formulaire Google comprenait les champs suivants :
  - a) Pays : Le pays concerné par les normes de traitement des demandes de résidence permanente.
  - b) Durée de traitement en mois : Le temps moyen nécessaire pour traiter une demande de regroupement familial.
  - c) Nom du visa pour le regroupement familial : Le nom officiel du visa ou du programme de résidence permanente applicable.
  - d) Site gouvernemental : Le lien vers le site web gouvernemental où les informations ont été trouvées.
  - e) Notes administratives : Des notes pertinentes ou des observations sur les procédures et les normes de traitement spécifiques à ce pays.
4. Participation des membres : Les membres de Québec Réunifié ont contribué en soumettant les résultats de leurs recherches dans le formulaire Google. Cette approche collaborative a permis de recueillir des données provenant de diverses sources et d'obtenir une image complète des normes de traitement dans différents pays.
5. Les membres ont pu partager leurs expériences personnelles de regroupement familial dans différents pays, confirmant ainsi les délais de traitement identifiés en ligne.

En utilisant cette méthodologie, nous avons pu rassembler une base de données comparative sur les normes de traitement des demandes de résidence permanente en regroupement familial à travers le monde. Cette approche nous permettra d'analyser les différences et les similitudes entre les pays et de formuler des recommandations pertinentes pour améliorer le processus de regroupement familial au Québec et au Canada.

## Sélection des pays

La sélection des pays pour notre étude repose sur leur appartenance à des groupes internationaux tels que le Commonwealth, le G7, le G20, l'UE, et l'ALENA, en raison de leur rapport significatif avec le Canada et le Québec. Cette approche vise à examiner les normes de traitement des demandes de résidence permanente en regroupement familial dans des contextes géographiques, économiques, et politiques variés, tout en prenant en compte les liens et les influences que ces groupes peuvent avoir sur les politiques d'immigration. Les pays membres de ces regroupements internationaux ont souvent des relations diplomatiques, commerciales, ou culturelles étroites avec le Canada et le Québec, ce qui peut influencer les politiques d'accueil et les délais de traitement des demandes de résidence permanente.

La composition de cette liste de pays, qui comprend des membres de groupes internationaux tels que le G20, le G7, l'Union Européenne et l'ALENA, reflète également la réputation du Québec et du Canada sur la scène internationale. En sélectionnant ces pays, l'objectif est d'examiner la perception que ces nations alliées ont du Québec et du Canada comme destinations pour l'immigration familiale, notamment pour les familles binationales qui comprennent souvent un citoyen de ces pays.

En outre, il est important de souligner que la comparaison du Québec se fait avec des pays présentant un niveau de développement économique et humain similaire, afin d'assurer une évaluation équilibrée et pertinente des standards de traitement pour le regroupement familial.

L'image internationale du Québec et du Canada est un facteur essentiel dans l'attrait qu'ils exercent sur les immigrants potentiels. Les politiques d'immigration et les délais de traitement des demandes de résidence permanente dans le cadre du regroupement familial peuvent également avoir un impact sur cette image. Par conséquent, cette sélection de pays vise à explorer comment la réputation du Québec et du Canada en tant que destinations accueillantes pour les familles binationales est influencée au sein de ces regroupements internationaux, contribuant ainsi à façonner leur positionnement sur la scène mondiale de l'immigration familiale.

De plus, la gestion du regroupement familial est considérée comme un élément clé de l'identité et de l'appartenance pour les Québécois et les Canadiens, soulignant l'importance de ces processus dans le renforcement du tissu social et culturel de ces sociétés.

## Remarques d'ordre statistique

Les données montrent les délais moyens de traitement des demandes de résidence permanente en regroupement familial pour différents groupes de pays, tels que le G20, le G7, l'UE, et l'ALENA. La moyenne la plus élevée est observée pour l'ALENA, avec une attente moyenne de 9,33 mois, tandis que les délais les plus courts se trouvent dans l'UE, avec une moyenne de 3,60 mois. Les délais varient considérablement d'un groupe à l'autre, illustrant la diversité des politiques d'immigration et de regroupement familial à travers le monde. Le délai maximum le plus long est de 15 mois, tandis que le délai minimum le plus court est de 0 mois, ce qui signifie que certaines demandes peuvent être traitées très rapidement, voire instantanément, dans certains pays. L'écart-type montre également la dispersion des données autour de la moyenne, indiquant que les délais de traitement varient considérablement d'un pays à l'autre au sein de chaque groupe.

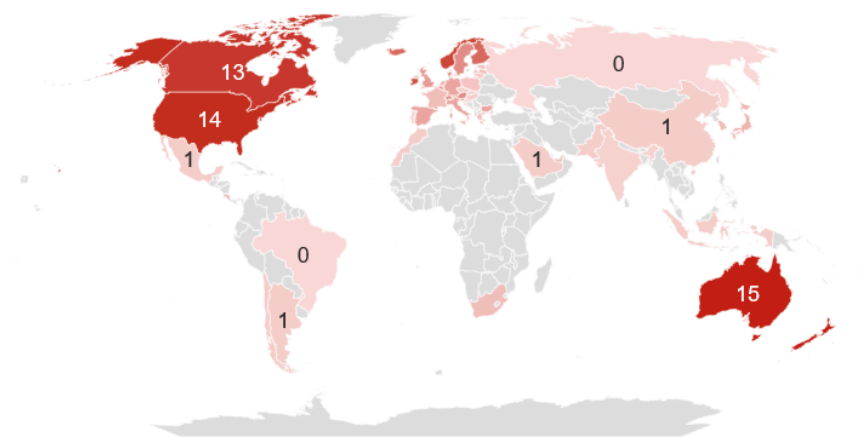
	G20	G7	UE	ALENA	Québec (interne)	Québec (externe)
<b>Moyenne</b>	3.86	6.43	3.60	9.33	25	**
<b>Max</b>	15.00	14.00	9.00	14.00	27	42
<b>Min</b>	0.00	2.00	0.00	1.00	**	**
<b>Médiane</b>	2.00	4.00	3.50	13.00	**	**
<b>Mode</b>	1.00	4.00	1.00	#N/A	**	**
<b>Écart-type</b>	4.74	4.56	2.61	5.91	**	**

\*Toutes les données indiquées sont en mois

\*\* Données indisponibles.

Il est important de noter que, parmi les différentes normes de traitement des demandes de résidence permanente en regroupement familial, **les délais québécois se démarquent avec une moyenne de 25 mois pour le parrainage interne et une moyenne record de 42 mois en date du 6 décembre 2024 pour le parrainage externe.**

### Norme de traitement officielle en mois



## Palmarès de la norme de traitement rapide

Voici la liste des pays avec les normes de traitement de demandes de résidence permanente en regroupement familial les plus rapides (moins d'un mois), ainsi que des informations supplémentaires sur chaque pays :

1. **Brésil**<sup>1</sup> : *Autorização de Residência por Reunião Familiar* traité en moins d'un mois. Il s'agit d'une résidence permanente qui est délivrée directement au moment de la soumission des documents requis.
2. **Russie**<sup>2</sup>: le *Private visa* bénéficie d'un jour de traitement. Le *private visa* (visa pour époux de citoyens russes) est traité en seulement 1 jour. Après 6 mois de résidence en Russie, il est possible de demander la citoyenneté russe<sup>3</sup>.
3. **Malte**<sup>4</sup> : Les étrangers mariés à des citoyens maltais ont le droit de vivre à Malte sans visa et de travailler sans permis de travail. Cependant, la demande de citoyenneté n'est possible qu'après cinq ans de mariage légal. Chypre opère selon un principe similaire<sup>5</sup>
4. **Portugal**<sup>6</sup> : Les ressortissants de pays tiers sont tenus de détenir un visa de long séjour pour séjourner au Portugal pendant plus de 90 jours. Cependant, certaines catégories de personnes sont exemptées de cette obligation, notamment les membres de la famille des citoyens portugais ou de ressortissants étrangers inclus dans certaines catégories.
5. **Inde**<sup>7</sup> : Le *Entry Visa (X-2 Visa)* est traité en 15 jours. Le visa initial est un visa de visiteur à entrées multiples, accordé pour 5 ans, mais la personne n'est pas autorisée à travailler. Cependant, après 2 ans de mariage réussi, la personne est éligible à la carte OCI, qui équivaut à la résidence permanente.

Ces pays offrent des normes de traitement rapide pour les demandes de résidence permanente en regroupement familial, ce qui peut être un facteur déterminant pour les familles binationales cherchant à s'établir rapidement dans un nouveau pays.

---

<sup>1</sup> <https://www.gov.br/pf/pt-br/assuntos/imigracao/autorizacao-residencia/autorizacao-de-residencia-por-reuniao-familiar>

<sup>2</sup> <https://toronto.kdmid.ru/en/consular-function/visa/private-visa/>

<sup>3</sup> <https://www.vorotagoroda.com/en/info/russian-citizenship/russian-citizenship-by-marriage>

<sup>4</sup> <https://www.endevio.org/en/insights/acquire-maltese-citizenship>

<sup>5</sup> <https://www.moi.gov.cy/moi/CRMD/crmd.nsf/All/0EEE6ADB26AAE2D1C22588FD003F0F9C?OpenDocument>

<sup>6</sup> <https://vistos.mne.gov.pt/en/national-visas/general-information/who-needs-a-visa>

<sup>7</sup> <https://www.cgitoronto.gov.in/page/visa-entry/>

## Palmarès de la norme de traitement lente

Voici la liste des pays, à l'exception du Canada, avec les normes de traitement de demandes de résidence permanente en regroupement familial les plus lentes :

1. **Irlande**<sup>8</sup> : Le traitement des demandes de ce type de visa (catégorie A) en Irlande peut prendre jusqu'à 11 mois.
2. **Norvège**<sup>9</sup> : Le traitement des demandes de visa familial en Norvège peut prendre jusqu'à 12 mois.
3. **États-Unis**<sup>10</sup> : Le traitement des demandes de *fiancé visa* pour les membres de la famille aux États-Unis peut prendre jusqu'à 14 mois, bien que les délais puissent varier en fonction du bureau de traitement.
4. **Australie**<sup>11</sup> : Le *Partner Visa* prend jusqu'à 15 mois de délais de traitement. Il s'agit d'un visa à long séjour que le conjoint étranger obtient, et il peut ensuite demander la résidence permanente depuis l'Australie.

Ces pays présentent des normes de traitement des demandes de résidence permanente en regroupement familial plus lentes, avec des délais pouvant aller jusqu'à 15 mois.

Parmi les pays examinés, le Canada fait également partie de ceux qui présentent des normes de traitement de demandes de résidence permanente en regroupement familial relativement lentes<sup>12</sup>, avec un délai moyen de 12 mois. Cette période d'attente peut varier en fonction de la catégorie de parrainage, soit 13 mois pour le parrainage externe et 10 mois pour le parrainage interne. Il est essentiel de noter que ces délais de traitement au Canada peuvent influencer la planification et la décision des familles binationales en quête de réunification, car elles doivent prendre en compte cette période dans leur projet de s'installer au Canada. Ainsi, dans le contexte international, le Canada, tout comme d'autres pays, se trouve face à des défis en matière de traitement des demandes de regroupement familial, et la comparaison avec d'autres nations permet de mieux comprendre ces délais et leurs implications pour les familles binationales.

---

<sup>8</sup> <https://www.irishimmigration.ie/coming-to-join-family-in-ireland/joining-an-irish-national/join-family-visa/>

<sup>9</sup> <https://www.udi.no/en/word-definitions/guide-to-case-processing-times-in-family-immigration-cases/?gf=1&gs=1&go=4&f=nor&c=mar>

<sup>10</sup> <https://egov.uscis.gov/processing-times/home>

<sup>11</sup> <https://immi.homeaffairs.gov.au/visas/getting-a-visa/visa-processing-times/global-visa-processing-times>

<sup>12</sup> <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/mandat/declaration-service/normes-service.html>

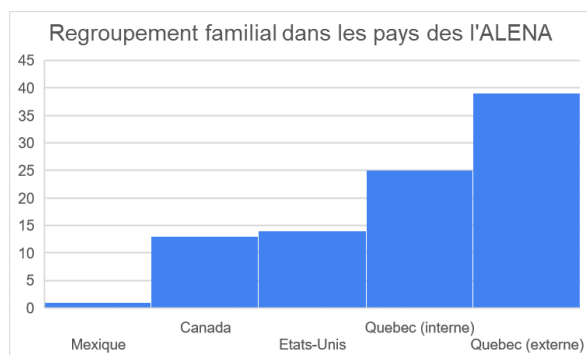
## Le Québec et l'ALENA

Comparons les délais de traitement des demandes de résidence permanente en regroupement familial au Canada, au Québec et dans les pays de l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) :

Mexique (*Family reunification visa*) : Le Mexique se distingue par des délais de traitement très courts pour les visas de résident temporaire, avec un maximum de 10 jours. De plus, après avoir résidé pendant 2 ans au Mexique, il est possible de demander la résidence permanente. Ces délais plus courts au Mexique indiquent une efficacité dans le traitement des demandes de regroupement familial<sup>13</sup>.

Canada, hors-Québec (Parrainage) : Le Canada présente des délais de traitement de 13 mois pour le parrainage externe et 10 mois pour le parrainage interne. Ces délais s'appliquent à l'ensemble du Canada et sont relativement constants<sup>14</sup>.

États-Unis (*Fiance visa*) : Aux États-Unis, le délai de traitement est de 14 mois en moyenne. Cependant, il est important de noter que les délais peuvent varier en fonction du bureau de traitement, et certaines demandes peuvent être traitées plus rapidement. Le délai le plus long observé était de 14,5 mois<sup>15</sup>.



Québec (Interne/Externe) : Au Québec, les délais de traitement pour le regroupement familial sont plus longs, avec une moyenne de 25 mois pour le parrainage interne et 39 mois pour le parrainage externe. Cela reflète les particularités du système d'immigration québécois<sup>16</sup>.

Les États-Unis se situent légèrement au-dessus de la moyenne canadienne en termes de délais de traitement. Le Mexique, en revanche, offre des délais très courts pour les visas de résident temporaire.

En comparaison avec ses partenaires de l'ALENA, le Québec présente des délais de traitement beaucoup plus longs pour les demandes de résidence permanente en regroupement familial.

<sup>13</sup> <https://consulmex.sre.gob.mx/reinounido/index.php/es/contenido/93-business-carnet-visa>

<sup>14</sup> <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/mandat/declaration-service/normes-service.html>

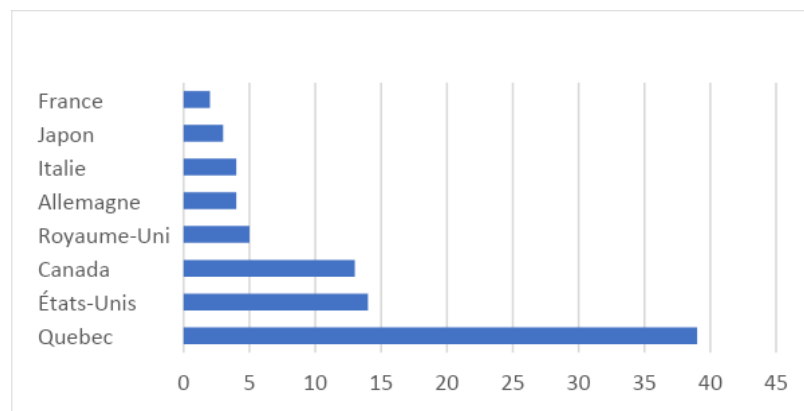
<sup>15</sup> <https://egov.uscis.gov/processing-times/home>

<sup>16</sup> <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/mandat/declaration-service/normes-service.html>



## Le Québec et le G7

Voici un résumé des données pour différents pays en ce qui concerne les délais de traitement des demandes de résidence permanente en regroupement familial :



En tête, on voit la France<sup>17</sup> : Le Visa conjoint de français en France a un délai de traitement de 2 mois. Après un an de séjour, il est possible de demander une carte de séjour pluriannuelle auprès de la préfecture, ce qui peut prendre de 2 à 3 mois supplémentaires, ce qui donne un total de 5 mois de traitement administratif si l'on prend en compte tous les délais.

En deuxième position vient le Japon<sup>18</sup> : le processus de regroupement familial prend environ 3 mois au total. Il faut d'abord appliquer pour un Certificat d'éligibilité (COE) et ensuite demander un *Spouse visa*. À égalité, on voit l'Italie<sup>19</sup> : les délais sont d'un maximum de 3 mois pour le visa long séjour D pour les époux étrangers. Une fois en Italie, le permis de long séjour est obtenu en un maximum de 20 jours après la demande aux autorités locales. L'Allemagne<sup>20</sup> suit de près en troisième position, car le délai de traitement pour le *Family Reunion Visa* est d'un maximum de 4 mois pour obtenir le visa long séjour, suivi de 2 semaines maximum pour obtenir le permis de long séjour. Il est également nécessaire de fournir une preuve de compétence en allemand de niveau de base (A1) pour obtenir ce visa.

Non loin derrière est le Royaume-Uni<sup>21</sup> : le délai de traitement pour le Family visa est de 5 mois en moyenne. Les délais varient en fonction du lieu de traitement, avec 24 semaines de traitement pour les demandes externes hors du Royaume-Uni et 8 semaines de traitement pour les demandes internes.

Comme vu dans notre comparaison avec les pays de l'ALENA, le processus de parrainage canadien<sup>22</sup> prend en moyenne 13 mois pour les demandes externes et 10 mois pour les demandes internes, ce qui au-dessus de la moyenne mais moins long que les délais de traitement de la pétition I-130 américaine<sup>23</sup>.

En revanche, au Québec, les délais de traitement sont les plus longs, avec une norme de 39 mois.

<sup>17</sup><https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-francais/preparer-son-retour-en-france/formalites-avant-le-retour/article/conjoint-etranger>

<sup>18</sup>[https://www.mofa.go.jp/j\\_info/visit/visa/procedure/day.html](https://www.mofa.go.jp/j_info/visit/visa/procedure/day.html)

<sup>19</sup>[https://consboston.esteri.it/en/servizi-consolari-e-visti/servizi-per-il-cittadino-straniero/visti/family-visa-requirements/#:~:text=The%20family%20visa%20allows%20entrance.%20\(Unified%20Immigration%20Desk\),](https://consboston.esteri.it/en/servizi-consolari-e-visti/servizi-per-il-cittadino-straniero/visti/family-visa-requirements/#:~:text=The%20family%20visa%20allows%20entrance.%20(Unified%20Immigration%20Desk),)

<sup>20</sup><https://www.germany.info/blob/2435504/8b6c1f8cebf9c902e5ba1536a631771d/family-reunion-with-a-german-spouse-child-data.pdf>

<sup>21</sup><https://www.gov.uk/uk-family-visa/partner-spouse>

<sup>22</sup><https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/demande/verifier-delaix-traitement.html>

<sup>23</sup><https://egov.uscis.gov/processing-times/home>

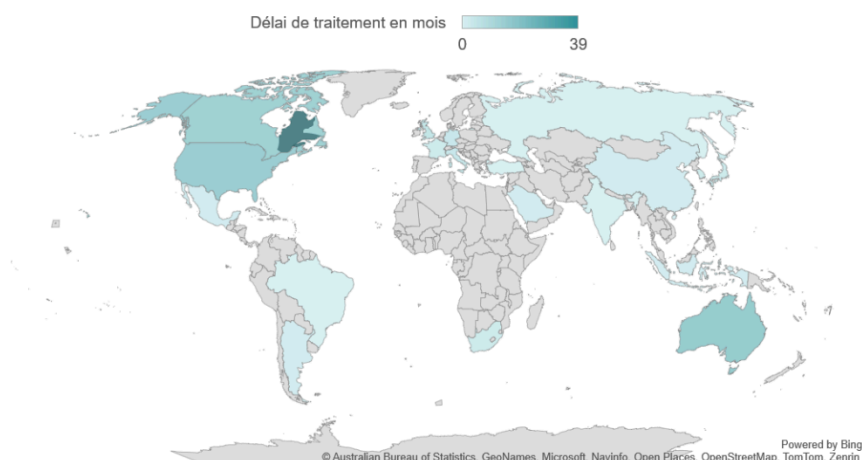
## Le Québec et le G20

Pour analyser les données du tableau sur les délais de traitement des demandes de regroupement familial par rapport au G20 et au Québec, il est important de noter les points suivants :

A noter : les informations sur les délais de traitement pour la Turquie ne sont pas connues.

Le Québec affiche un délai de traitement de 39 mois, ce qui est nettement plus long que la moyenne des pays du G20.

Le regroupement familial dans le G20



Les pays du G20 affichent une grande variabilité dans leurs délais de traitement. Certains, comme l'Arabie Saoudite<sup>24</sup> et la Russie<sup>25</sup>, traitent les visas en aussi peu qu'un jour, tandis que d'autres, comme les États-Unis<sup>26</sup> et l'Australie<sup>27</sup> peuvent prendre respectivement jusqu'à 14 et 15 mois.

Par ailleurs, des processus accélérés sont possibles dans certains pays. Par exemple, le Mexique<sup>28</sup> offre un visa de résident temporaire en 10 jours, avec la possibilité de résidence permanente après 2 ans. De plus, plusieurs pays du G20 exigent des conditions supplémentaires. Par exemple, l'Allemagne<sup>29</sup> nécessite une connaissance de base de la langue allemande pour obtenir un visa de regroupement familial.

En comparant le Québec aux autres pays du G20, il est évident que la province affiche des délais beaucoup plus longs pour le regroupement familial.

<sup>24</sup> [Family Visit Visa \(my.gov.sa\)](https://my.gov.sa)

<sup>25</sup> <https://toronto.kdmid.ru/en/consular-function/visa/private-visa/>

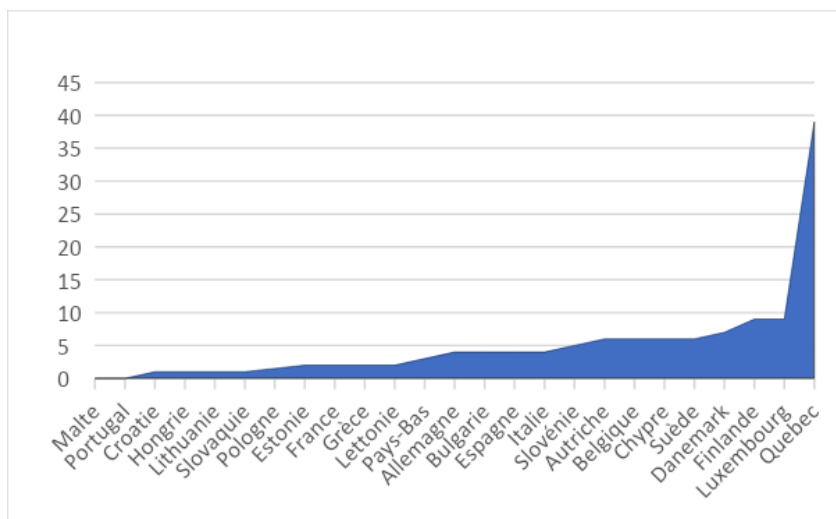
<sup>26</sup> <https://egov.uscis.gov/processing-times/home>

<sup>27</sup> <https://immi.homeaffairs.gov.au/visas/getting-a-visa/visa-processing-times/global-visa-processing-times>

<sup>28</sup> <https://consulmex.sre.gob.mx/reinounido/index.php/es/contenido/93-business-carnet-visa>

<sup>29</sup> <https://www.germany.info/blob/2435504/8b6c1f8cebf9c902e5ba1536a631771d/family-reunion-with-a-german-spouse-child-data.pdf>

## Le Québec et l'Union Européenne



L'analyse du tableau des politiques de regroupement familial pour le Québec par rapport à celles de l'Union Européenne révèle plusieurs points clés :

### Temps de traitement:

Le délai de traitement pour le Québec est de 39 mois, ce qui est significativement plus long que les délais constatés dans les pays de l'UE, qui varient en général de 1 à 9 mois.

### Exigences linguistiques:

Comme le Canada, plusieurs pays de l'UE, comme l'Allemagne<sup>30</sup> et l'Autriche<sup>31</sup>, exigent l'apprentissage de la langue nationale pour prolonger le visa ou obtenir la citoyenneté.

### Accès à la citoyenneté :

L'Autriche requiert un séjour de 6 ans pour l'accès à la citoyenneté, tandis que d'autres pays de l'UE ont des exigences variables. Le Québec, en tant que partie du Canada, suit la politique fédérale canadienne qui requiert également une période de résidence permanente avant de pouvoir demander la citoyenneté.

### Complexité du processus:

Le processus de regroupement familial dans l'UE varie en complexité, avec certains pays comme l'Espagne<sup>32</sup> et la France<sup>33</sup> ayant des procédures claires et bien documentées. L'expérience de regroupement familial au Québec peut être perçue comme particulièrement ardue, en raison non seulement des délais de traitement prolongés mais aussi de la nécessité de naviguer à travers des démarches administratives à deux niveaux, tant fédéral que provincial. Cette complexité est exacerbée par les défis rencontrés lors de la tentative de contact avec les responsables des dossiers et par l'absence d'option de rencontre en personne, contrastant ainsi avec la plupart des pays européens où il est possible de se rendre directement dans des préfectures ou d'autres administrations pour obtenir des renseignements et soumettre son dossier.

<sup>30</sup><https://www.germany.info/blob/2435504/8b6c1f8cebf9c902e5ba1536a631771d/family-reunion-with-a-german-spouse-child-data.pdf>

<sup>31</sup><https://www.migration.gv.at/en/types-of-immigration/permanent-immigration/redwhiteredcardplus/>

<sup>32</sup><https://www.exteriores.gob.es/Embajadas/ottawa/en/ServiciosConsulares/Paginas/Consular/Visados-para-familiares-de-ciudadanos-de-la-Union.aspx>

<sup>33</sup><https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-francais/preparer-son-retour-en-france/formalites-avant-le-retour/article/consultation-jointe-etranger>

**Procédures administratives** : Les pays de l'UE, comme la Bulgarie<sup>34</sup> et l'Estonie<sup>35</sup>, ont des processus administratifs relativement rapides avec des délais de traitement courts. Le Québec semble avoir un processus administratif plus long, ce qui pourrait refléter un volume plus élevé de demandes ou des procédures de vérification plus rigoureuses.

**Droits automatiques :**

Dans l'UE, des pays comme Chypre<sup>36</sup> et Malte<sup>37</sup> offrent des droits de résidence ou de citoyenneté automatiques sous certaines conditions, contrairement au Québec où le processus est plus réglementé et prend plus de temps.

En conclusion, bien que le Québec partage certaines similitudes avec les politiques de l'UE, comme le désir d'imposer des exigences linguistiques et l'accès progressif à la citoyenneté, il se distingue par des délais de traitement beaucoup plus longs pour le regroupement familial. Cela peut avoir un impact significatif sur les familles et les individus concernés, retardant la réunification des familles sur de longues périodes. Il serait bénéfique pour le Québec d'étudier les procédures de l'UE et d'évaluer si des améliorations peuvent être apportées pour rationaliser et accélérer son processus de regroupement familial.

---

<sup>34</sup> <https://refugee.bg/en/other-information/family-reunification/>

<sup>35</sup> <https://www.politsei.ee/en/instructions/residence-permit-for-a-spouse-for-settling-with-a-family-member/process>

<sup>36</sup> <https://www.moi.gov.cy/moi/CRMD/crmd.nsf/All/0EEE6ADB26AAE2D1C22588FD003F0F9C?OpenDocument>

<sup>37</sup> <https://www.endevio.org/en/insights/acquire-maltese-citizenship>

## Conclusions

Le « *Palmarès des normes de traitement de demandes de résidence permanente en regroupement familial* » révèle des contrastes marqués entre le Québec, le Canada et leurs partenaires internationaux. Bien que l'objectif commun soit de réunir les familles et de faciliter l'intégration des conjoints immigrants, la durée des procédures varie considérablement.

En examinant les données, il est évident que le Québec présente des délais substantiellement plus longs, avec un traitement moyen de 39 mois pour les demandes externes, en comparaison avec les autres régions analysées. Ces délais prolongés pourraient affecter la perception du Québec et du Canada en tant que destinations privilégiées pour l'immigration familiale, influençant ainsi les choix des familles binationales et la dynamique de l'immigration future.

Par contraste, de nombreux pays de l'UE, du G7 et du G20 affichent des processus plus rapides et plus efficaces, reflétant possiblement des systèmes administratifs plus agiles ou des politiques différentes concernant l'immigration familiale. L'existence de droits automatiques de résidence dans certains pays de l'UE, ainsi que des exigences linguistiques plus modérées, peuvent également jouer un rôle dans l'attrait de ces destinations.

Il est essentiel de reconnaître que la complexité du processus d'immigration, incluant les délais de traitement, est un facteur clé dans la décision des familles de s'installer dans un nouveau pays. Des procédures longues et ardues peuvent dissuader l'immigration et impacter négativement la réputation internationale du Québec et du Canada.

Pour améliorer son attractivité et aligner ses pratiques sur celles de partenaires internationaux plus efficaces, le Québec pourrait envisager de réformer ses processus administratifs. L'étude des standards en place dans l'UE pourrait offrir des modèles pour accélérer les procédures, améliorer l'expérience des demandeurs et réduire les délais de traitement. Une telle réforme ne profiterait pas seulement aux familles immigrantes, mais aussi à la société québécoise dans son ensemble, en enrichissant sa diversité culturelle et en stimulant son économie grâce à une main-d'œuvre qualifiée, diversifiée, et peu coûteuse pour la société d'accueil.

En conclusion, ce rapport souligne l'importance de continuer à évaluer et à améliorer les politiques d'immigration familiale. Pour le Québec, l'objectif doit être de trouver un équilibre entre la gestion de l'immigration et le maintien de l'unité familiale, tout en se positionnant de manière compétitive et accueillante sur la scène internationale.

## Bibliographie

**Australian Government Department of Home Affairs. (n.d.). Visa processing times.**

<https://immi.homeaffairs.gov.au/visas/getting-a-visa/visa-processing-times/global-visa-processing-times>

**Consulate General of India, Toronto. (n.d.). Visa Entry.** <https://www.cgitoronto.gov.in/page/visa-entry/>

**Consulate General of Italy in Boston. (n.d.). Family visa requirements.**

[https://consboston.esteri.it/en/servizi-consolari-e-visti/servizi-per-il-cittadino-straniero/visti/family-visa-requirements/#:~:text=The%20family%20visa%20allows%20entrance,%20\(Unified%20Immigration%20Desk\).](https://consboston.esteri.it/en/servizi-consolari-e-visti/servizi-per-il-cittadino-straniero/visti/family-visa-requirements/#:~:text=The%20family%20visa%20allows%20entrance,%20(Unified%20Immigration%20Desk).)

**Consulate General of the Russian Federation in Toronto. (n.d.). Private visa.**

<https://toronto.kdmid.ru/en/consular-function/visa/private-visa/>

**Consulmex. (n.d.). Business carnet visa.**

<https://consulmex.sre.gob.mx/reinounido/index.php/es/contenido/93-business-carnet-visa>

**Embajada de la República Argentina en Nueva York. (n.d.). Family reunion visa.**

<https://cnyor.cancilleria.gob.ar/en/node/2258>

**Embassy of Costa Rica. (n.d.). Temporary residency - Pensionado, rentista and investor categories.**

<http://www.costarica-embassy.org/index.php?q=node/147#5>

**Endeavio. (n.d.). Acquire Maltese citizenship.**

<https://www.endeavio.org/en/insights/acquire-maltese-citizenship>

**Enter Finland. (n.d.). Residence permit application for a spouse.**

<https://www.enterfinland.fi/eServices/info/foreignresidentspouse>

**Estonian Police and Border Guard Board. (n.d.). Residence permit for a spouse for settling with a family member.**

<https://www.politsei.ee/en/instructions/residence-permit-for-a-spouse-for-settling-with-a-family-member/process>

**France Diplomatie. (n.d.). Conjoint étranger.**

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-francais/preparer-son-retour-en-france/formalites-avant-le-retour/article/conjoint-etranger>

**German Missions in the United States. (n.d.). Family reunion with a German spouse/child.**

<https://www.germany.info/blob/2435504/8b6c1f8cebf9c902e5ba1536a631771d/family-reunion-with-a-german-spouse-child-data.pdf>

**Gobierno de Chile. (n.d.). Temporary resident visa: Maximum length of one year.**

<https://www.chile.gob.cl/chile/blog/todos/temporary-resident-visa-maximum-length-of-one-year>

**Government of Montenegro. (n.d.). Temporary residence.**

<https://www.gov.me/en/article/temporary-residence>

**Government of Saudi Arabia. (n.d.). Services directory - Visa service details.**

<https://www.my.gov.sa/wps/portal/snp/servicesDirectory/servicedetails/8268/>

**Government of Slovenia. (n.d.). Entry and residence.** <https://www.gov.si/en/topics/entry-and-residence/>

**Governo do Brasil. (n.d.).** Autorização de residência por reunião familiar.

<https://www.gov.br/pf/pt-br/assuntos/imigracao/autorizacao-residencia/autorizacao-de-residencia-por-reuniao-familiar>

**Guichet Public Luxembourg. (n.d.). Visa type D (long sejour).**

<https://guichet.public.lu/fr/citoyens/famille/vie-maritale/mariage/mariage-etranger.html>

**Immigration & Checkpoints Authority of Singapore. (n.d.). Long term visit pass for spouse of a Singapore citizen.** [https://www.ica.gov.sg/reside/LTVP/apply/spouse-of-a-singapore-citizen-\(sc\)](https://www.ica.gov.sg/reside/LTVP/apply/spouse-of-a-singapore-citizen-(sc))

**Immigration and Naturalisation Service - Netherlands. (n.d.). Residence permit for partner.**

<https://ind.nl/en/residence-permits/family-and-partner/residence-permit-for-partner>

**Immigration New Zealand. (n.d.). Partnership resident visa.**

<https://www.immigration.govt.nz/new-zealand-visas/visas/visa/partnership-resident-visa#:~:text=If%20your%20partner%20is%20a,for%20less%20than%203%20months.>

**Immigration, Refugees and Citizenship Canada. (n.d.). Check application processing times.**

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/demande/verifier-delaix-traitement.html>

**Irish Naturalisation and Immigration Service. (n.d.). Join family visa.**

<https://www.irishimmigration.ie/coming-to-join-family-in-ireland/joining-an-irish-national/join-family-visa/>

**Island.is. (n.d.). Residence permit for spouse.** <https://island.is/en/residence-permit-for-spouse>

**Legal Indonesia. (n.d.). KITAS family visa.** <https://legalindonesia.id/visa/kitas-family-visa/>

**MCBI Conseil. (n.d.). Guide pour demander un titre de séjour au Maroc pour un expatrié.**

<https://mcbi-conseil.ma/guide-pour-demander-un-titre-de-sejour-au-maroc-pour-un-expatrie/>

**Migrant Info Point - Poland. (n.d.). I am spouse of Polish citizen.**

<https://migrant.poznan.uw.gov.pl/en/procedury/i-am-spouse-polish-citizen>

**Migration.gv.at. (n.d.). Red-White-Red Card Plus.**

<https://www.migration.gv.at/en/types-of-immigration/permanent-immigration/redwhiteredcardplus/>

**Ministry of Foreign Affairs of Greece. (2015). Εθνικές Θεωρήσεις [National Visas].**

[https://www.mfa.gr/images/docs/ethnikes\\_theoriseis/2015/metanast.pdf](https://www.mfa.gr/images/docs/ethnikes_theoriseis/2015/metanast.pdf)

**Ministry of Foreign Affairs of Japan. (n.d.). Visa procedure.**

[https://www.mofa.go.jp/j\\_info/visit/visa/procedure/day.html](https://www.mofa.go.jp/j_info/visit/visa/procedure/day.html)

**Ministry of Foreign Affairs of the Czech Republic. (n.d.). Family member of an EU citizen.**

[https://www.mzv.cz/jnp/en/information\\_for\\_alien/short\\_stay Visa/family\\_member\\_of\\_an\\_eu\\_citizen\\_1/index.html](https://www.mzv.cz/jnp/en/information_for_alien/short_stay Visa/family_member_of_an_eu_citizen_1/index.html)

**Ministry of Foreign Affairs, Spain. (n.d.). Visas for family members of EU citizens.**

<https://www.exteriores.gob.es/Embajadas/ottawa/en/ServiciosConsulares/Paginas/Consular/Visados-para-familiares-de-ciudadanos-de-la-Union.aspx>

**Ministry of Foreign and European Affairs of Croatia. (n.d.). Frequently asked questions.**

<https://mvep.gov.hr/consular-information-130483/visas-180450/frequently-asked-questions-180461/180461>

**Ministry of Interior - Cyprus. (n.d.). Permanent Residence Card.**

<https://www.moi.gov.cy/moi/CRMD/crmd.nsf/All/0EEE6ADB26AAE2D1C22588FD003F0F9C?OpenDocument>

**NADRA Pakistan. (n.d.). Family visit visa.** <https://visa.nadra.gov.pk/family-visit-visa/>

**National Directorate-General for Aliens Policing - Hungary. (n.d.). Residence card or permanent residence card - Visa Type D.**

[http://oif.gov.hu/index.php?option=com\\_k2&view=item&layout=item&id=54&Itemid=808&lang=en](http://oif.gov.hu/index.php?option=com_k2&view=item&layout=item&id=54&Itemid=808&lang=en)

**New to Denmark. (n.d.). Family reunification.**

<https://www.nyidanmark.dk/en-GB/Applying/Familie/Familiesammenforing/Aegtefaelle%20eller%20fast%20samlever?anchor=canyouapply>

**Office des Étrangers - Belgique. (n.d.). Visa de regroupement familial.**

<https://dofi.ibz.be/fr/themes/third-country-nationals/family-reunification/demande-de-visa-d-regroupement-familial>

**Refugee.bg. (n.d.). Family reunification.** <https://refugee.bg/en/other-information/family-reunification/>

**Renkuosi Lietuva. (n.d.). Coming to visit my spouse or partner.**

<https://www.renkuosilietuva.lt/en/i-am-coming-to-visit-my-spouse-or-partner/>

**Republic and State of Geneva. (n.d.). Average processing times.**

<https://www.ge.ch/ocpm-pratique/delais-traitement-moyens>

**Residence Permit Turkey. (n.d.). Family residence permit Turkey.**

<https://residencepermitturkey.com/family-residence-permit-turkey>

**Staff Reporter. (2023, November 2). Spousal visa for foreign spouses: A time-eating obstacle course. Daily Maverick.**

<https://www.dailymaverick.co.za/article/2023-11-02-spousal-visa-for-foreign-spouses-a-time-eating-obstacle-course/>

**Swedish Migration Agency. (n.d.). Moving to someone in Sweden: Spouse, registered partner, or cohabiting partner.**

<https://www.migrationsverket.se/English/Private-individuals/Moving-to-someone-in-Sweden/Spouse-registered-partner-or-cohabiting-partner.html>

**The Norwegian Directorate of Immigration (UDI). (n.d.). Guide to case processing times in family immigration cases.**

<https://www.udi.no/en/word-definitions/guide-to-case-processing-times-in-family-immigration-cases/?gf=1&gs=1&go=4&f=nor&c=mar>

**The United Arab Emirates' Government portal. (n.d.). Residence visa for family members.**

<https://u.ae/en/information-and-services/visa-and-emirates-id/residence-visas/residence-visa-for-family-members>



**U.S. Citizenship and Immigration Services. (n.d.). Check processing times.**

<https://egov.uscis.gov/processing-times/home>

UK Government. (n.d.). Family visa, UK: Partner or spouse. <https://www.gov.uk/uk-family-visa/partner-spouse>

**Visa Guide World. (n.d.). Latvia long-stay family visa.**

<https://visaguide.world/europe/latvia-visa/long-stay/family-visa/>

**Visa Guide World. (n.d.). Slovakia family visa.**

<https://visaguide.world/europe/slovakia-visa/long-stay/family-visa/#:~:text=The%20processing%20time%20for%20a%20Slovakia%20family%20visa,you%20enter%20the%20country%20and%20register%20your%20residence.>

**Visa in China. (n.d.). Family visa.** <http://www.visainchina.com/familyvisa.htm#q1>

**Visa Korea. (n.d.). Visa information.** [https://www.visa.go.kr/openPage.do?MENU\\_ID=1050201](https://www.visa.go.kr/openPage.do?MENU_ID=1050201)

**Vistos Portugal. (n.d.). Who needs a visa.**

<https://vistos.mne.gov.pt/en/national-visas/general-information/who-needs-a-visa>